



AGENTS DE LA RELATION CLIENT

DÉPLOIEMENT DE CAMÉRAS-PIÉTONS

L'UNSA INSISTE SUR LE VOLONTARIAT !

L'UNSA-Ferroviaire prend acte de la volonté de la direction de déployer des caméras-piétons auprès des agents de la relation client au nom de la sécurité.

LE CONSTAT

La sécurité des agents est une priorité absolue. Cependant, nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette seule disposition. Une caméra accrochée à la poitrine n'est ni un remède au mal-être ni un substitut à des mesures de prévention et de lutte efficaces contre les agressions. Ce n'est pas un gilet pare-balles.

POUR L'UNSA

Nous affirmons avec force que le port de la caméra-piéton doit impérativement reposer sur le strict volontariat des agents. Rendre ce port obligatoire serait perçu comme un manque de confiance inacceptable, venant s'ajouter à un contexte de travail déjà complexe et souvent dégradé.

QUE DEMANDE L'UNSA ?

La direction doit entendre cette revendication essentielle. Maintenir un climat de confiance passe par une écoute attentive des préoccupations des agents et par la mise en œuvre de mesures de sécurité globales et pérennes, allant au-delà du simple déploiement de caméras. Nous resterons particulièrement vigilants quant



aux modalités concrètes de mise en œuvre de ce dispositif et nous attendons de la direction des engagements clairs sur les actions complémentaires qui seront déployées pour garantir la sécurité et le bien-être de nos agents. La caméra-piéton ne saurait être l'arbre qui cache la forêt des problèmes de sûreté.



**SI NOUS COMPRENONS
L'INTENTION AFFICHÉE,
NOUS TENONS À EXPRIMER
CLAIREMENT NOTRE PROFONDE
INSATISFACTION QUANT À
CETTE MESURE ISOLÉE POUR
RÉPONDRE AUX PROBLÈMES
CROISSANTS DE SÛRETÉ
RENCONTRÉS PAR NOS
COLLÈGUES SUR LE TERRAIN.**



UNSA-FERROVIAIRE